



Edito

Les personnes âgées de 60 ans et plus, au nombre de 15 millions actuellement seront 20 millions en 2030 et près de 24 millions en 2060. Les Français âgés de 75 ans et plus, au nombre de 5,7 millions aujourd'hui seront 12 millions en 2060. Et le nombre des plus de 85 ans passera de 1,4 million à l'heure actuelle à 4,8 millions en 2050...

Des chiffres qui rappellent l'importance de la question de l'autonomie et la nécessité d'apporter des solutions aux différentes problématiques soulevées par le sujet. Il reste toutefois

nécessaire de prendre en compte la volonté des premiers concernés, à savoir les seniors qui pourraient être, un jour, en proie à une perte d'indépendance. Or, d'après un sondage Opinion Way, réalisé les 22 et 23 mars derniers, 9 Français sur 10 préféreraient adapter leur domicile à leurs difficultés si leurs capacités physiques venaient à se dégrader avec l'âge, plutôt que d'aller dans un établissement spécialisé. Vieillir chez soi, oui mais comment ?

Dans ce dossier consacré au sujet, nous allons mettre en avant justement, les différentes solutions de maintien à domicile qui s'offrent désormais aux seniors afin de leur permettre de rester chez eux le plus longtemps possible.

Bien sûr, s'agissant de grand âge, le sujet reste particulièrement délicat. Retarder l'arrivée des publics en perte d'autonomie dans les EHPAD, oui mais jusqu'au point de rupture quand le domicile devient hôpital...

Reste la question du financement. Si adapter son logement est un souhait commun à l'ensemble des seniors en cas de dépendance, il n'en demeure pas moins que les coûts engendrés par de tels dispositifs peuvent effrayer. Pourtant, à long terme, les bénéfices sur l'autonomie et un gain en dépendance seront plus que mesurables, et valoriseront même le logement à la revente.

Le sondage Opinion Way révèle que seuls 45% des Français souhaitant adapter leur logement en cas de vieillesse difficile, pourraient le financer grâce à leurs ressources personnelles contre 49% avec des aides publiques et 6%, avec une aide financière de leur entourage. Reste que des solutions peu coûteuses, voire de simples astuces existent pour faciliter le quotidien de nos seniors à moindre coût.

Événement : la semaine bleue 2012 !

La semaine dernière avait lieu la semaine nationale des retraités et personnes âgées, la « semaine bleue ». Un événement pour informer et sensibiliser l'opinion publique sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle. Pour son édition 2012, la Semaine Bleue a inscrit pleinement sa thématique dans le cadre de l'année européenne pour le vieillissement actif et la solidarité entre les générations. Ce rendez-vous national a mobilisé l'ensemble des participants à se pencher sur le thème : « Vieillir et agir ensemble dans la communauté ». L'idée de cet événement ? Faire interagir les générations, offrir un champ d'expression et de communication très large aux acteurs du secteur. Pendant toute la durée de l'opération, des manifestations locales ont été organisées à travers la France pour illustrer la thématique de l'année. Moment privilégié de la vie associative qui invite le grand public à prendre conscience du rôle social primordial des ainés dans notre société, la Semaine Bleue a représenté l'occasion de se pencher sur les préoccupations et difficultés rencontrées par les personnes âgées ainsi que sur les réalisations et projets des associations.



N°1 FRANÇAIS DE L'AUDITION

LE PLAISIR DE BIEN ENTENDRE N'EST PAS UN LUXE !



Votre aide auditive dernière génération pour seulement

1 €/jour⁽¹⁾
PRIX D'ACHAT JOURNALIER
SUR 48 MOIS

1 mois
POUR CHANGER D'AVIS⁽²⁾

SERVICES AUDIKA ILLIMITÉS⁽³⁾ INCLUS !

Parce que bien entendre, c'est rester jeune plus longtemps, parce que nous sommes convaincus que cela doit être un droit et non un luxe, **Audika n°1 français de l'audition**, s'engage pour que bien entendre soit à la portée de tous en proposant une aide auditive dernière génération pour seulement **1€ par jour⁽¹⁾**. Et pour vous laisser le temps de vous décider, chez Audika vous avez **1 mois⁽²⁾ pour changer d'avis** !

Alors, n'attendez pas pour retrouver le plaisir de bien entendre !

**Bilan
auditif⁽⁴⁾
GRATUIT**

+

**Essai
GRATUIT⁽⁵⁾
d'une solution auditive
dernière génération**

Contactez-nous au **0 810 272 272** et sur www.audika.com
PRIX APPEL LOCAL



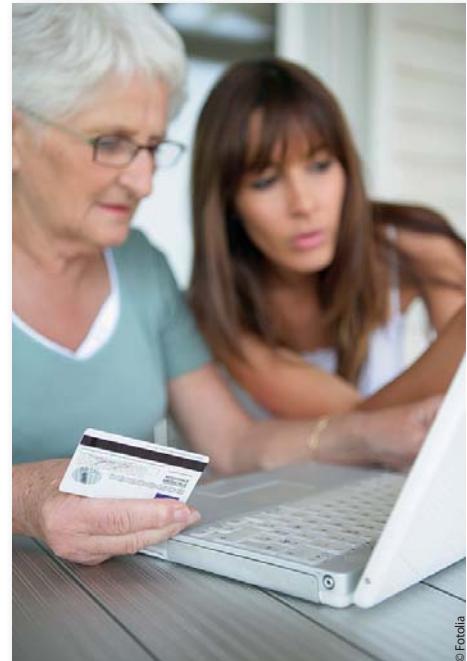
(1) Prix d'achat d'une aide auditive, lissé sur une durée de 48 mois d'un montant de 1460 euros TTC, hors extension de garantie et assurances facultatives.
(2) Voir conditions en centre. (3) Hors piles, produits d'entretien et embouts. (4) Bilan non médical. (5) Essai en centre.



Grand âge et autonomie : une nouvelle loi en marche ?

Ces trente dernières années, les avancées médicales ont permis de rallonger la vie. Alors qu'en 1970, on vivait jusqu'à 76 ans, en moyenne, dans les années 2000, c'est jusqu'à 83 ans et plus que l'on peut espérer vivre... Si les progrès se poursuivent au même rythme, la vie médiane pourrait alors atteindre 91 ans en 2050. Une perspective qui pose nécessairement la question du grand âge et de l'autonomie des seniors. Alors, à quand un projet de loi sur le sujet ?

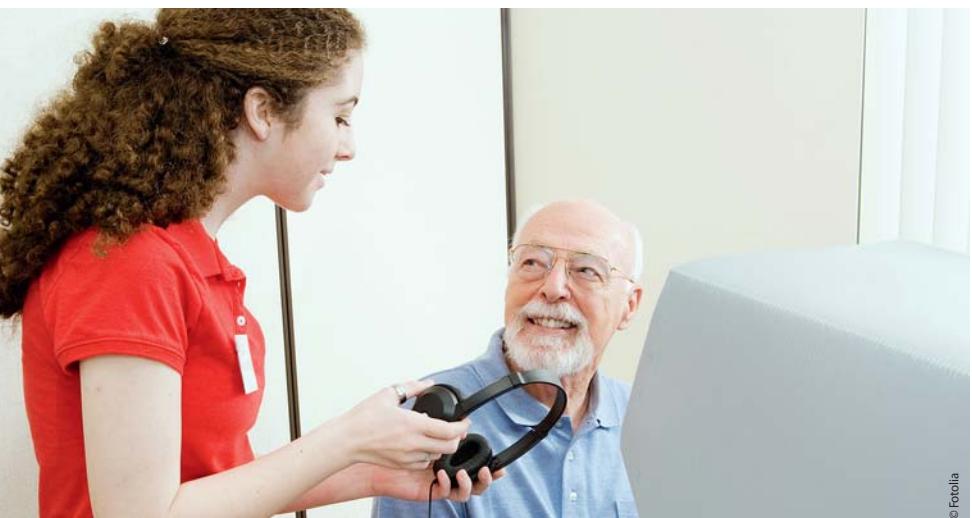
L'allongement de la durée de vie en effet a donné naissance à une augmentation de pluri pathologies



liées à l'âge, et des maladies neuro-dégénératives chez le sujet âgé. Un constat qui a justement poussé à une réflexion sur le « cinquième risque » prévoyant l'ouverture d'un nouveau champ de protection sociale pour les personnes en situation de perte d'autonomie et qui aurait le choix entre la maison de retraite ou le maintien à domicile. Malgré l'urgence, le dossier mis en avant sous Nicolas Sarkozy est resté en suspens. La question de la dépendance reste donc entière et c'est au nouveau gouvernement, maintenant, qu'il appartient de mettre en place et d'appliquer une réforme adaptée. En juillet dernier, le premier ministre Jean-Marc Ayrault, évoquait la question à l'Assemblée Nationale et annonçait qu'« une réforme juste et solidaire de la prise en charge des personnes âgées privées d'autonomie », serait engagée. Michele Delaunay, ministre déléguée aux personnes âgées et à l'autonomie se lançait alors en croisade. Parmi ses actions, la mise en place d'une mission ministérielle sur l'adaptation de la société française au vieillissement démographique, en vue d'une future loi sur le sujet.

« Nous sommes en plein boom démographique et l'allongement de la durée de la vie va donner lieu à une véritable révolution. Aujourd'hui, les 85 ans et plus sont 1,3 million. Ils seront 5 millions à horizon 2050 ! »

Une mission confiée à Luc Broussy*, spécialiste des questions liées au vieillissement de la population : « Nous sommes en plein boom démographique et l'allongement de la durée de la vie va donner lieu



© Fotolia

à une véritable révolution. Aujourd'hui, les 85 ans et plus sont 1,3 million. Ils seront 5 millions à horizon 2050 ! », explique-t-il.

Jusqu'alors abordée de façon anxiogène, la question du grand âge mérite un autre traitement pour le nouveau gouvernement. Un traitement global et à plusieurs niveaux :

donc voir loin et large. Pour cela, il faut penser au logement, certes mais aller au-delà, en inscrivant le travail de recherche dans une logique d'aménagement du territoire, sachant d'ailleurs que dans l'Hexagone, la carte du vieillissement est très hétérogène. Il faut aussi prendre en compte le volet économiques, puisque le grand âge sera sans nul doute facteur de croissance et créateur de valeurs. Il y a aussi l'importance de l'aspect technologique et des gérontechologies, notamment.... »

Un vaste sujet, un chantier d'envergure, même et, qui désormais ne peut plus être éludé. Le travail de Luc Broussy sera rendu en fin d'année pour un projet de loi à horizon 2013/2014...

*Conseiller général du Val d'Oise, il est aussi conseiller spécial chargé des questions d'autonomie auprès du président de l'ADG. Il est par ailleurs maire-adjoint de Goussainville en charge du logement.

Avis d'expert

Isabelle Pitard, Directeur Général d'Arkéa Assistance

Isabelle Pitard, vous avez récemment lancé une offre nouvelle de téléassistance.

C'est un succès ?
En quelques mois, plus de 3 000 personnes nous ont fait confiance pour leur téléassistance. C'est donc un vrai succès !

ARKÉA ASSISTANCE
UNE FILIALE DU Crédit Mutuel ARKEA

www.arkeaassistance.fr

La présence en toutes circonstances

- 24,90 € par mois, sans durée d'engagement.
- Centre d'écoute 24h/24.
- Installation à votre domicile : 49 €.

Votre documentation gratuite :

- Sur simple appel au **N° Vert 0800 81 82 82** APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE
- Ou sur www.arkeaassistance.fr
- Ou en nous adressant le coupon ci-dessous.

Demande de documentation

OUI, je souhaite recevoir gratuitement et sans engagement, une documentation complète sur la Téléassistance.



■ Madame ■ Monsieur Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Tél. Dom. : _____

Tél. Port. : _____ E-Mail : _____

À retourner sous enveloppe non affranchie à : **Arkéa Assistance - Libre réponse 56043 - 29809 Brest Cedex 9.**
Les informations recueillies sont nécessaires au traitement de votre demande. Elles font l'objet d'un traitement informatique sous la responsabilité d'Arkéa Assistance. Elles sont exclusivement destinées aux services internes d'Arkéa Assistance. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Vous pouvez exercer ces droits prévus par la loi du 6 janvier 1978 modifiée, en écrivant à Arkéa Assistance - 232 rue du Général Paulet - 29200 Brest - LP

Qu'est-ce qui fait l'originalité de votre approche ?

Outre son prix accessible et l'absence de durée d'engagement, ce sont surtout 3 éléments qui ont été déterminants.

Tout d'abord, notre bouton d'alerte est discret, de dimension et poids réduits (11 g), il est même élégant. C'est important, surtout pour nous les femmes ! Ensuite, nous installons le service à domicile, c'est rassurant pour l'abonné et sa famille. Enfin, notre proposition intègre -sans supplément de prix - une application de téléassistance mobile sur Smartphone.

Quels sont selon vous les critères pour bien choisir sa télé-assistance ?

Naturellement la qualité du centre d'écoute qui traite les alertes est à privilégier. Ensuite, un SAV à domicile sous 48 heures ouvrés garantit un fonctionnement optimum.

La durée d'engagement – ou mieux l'absence de durée d'engagement - du contrat est à surveiller. Le prix doit être clairement affiché dès le départ, sans surcoût « technique ».

Un bon service de Téléassistance c'est tout cela, et il est bien sûr agréé « Services A la Personne », condition sine qua non pour une réduction d'impôts.

Quelles sont les questions les plus fréquentes ?

La portée du médaillasson (100 mètres) et



Isabelle Pitard

l'étanchéité du bouton d'alerte pour l'utilisation dans la salle de bains. De même la question sur la compatibilité avec une box Internet revient fréquemment. Notre solution s'adapte à toutes les configurations, et toujours au même prix !

Isabelle Pitard, un dernier mot. Quelle place donnez-vous à votre service dans la vie de vos clients ?

Arkéa Assistance privilégie une approche positive du bien vieillir. Notre Téléassistance se veut simple, actuelle et mobile. Elle permet à nos clients d'accroître leur autonomie dans leur quotidien.

Communiqué

Vers une « croissance grise » ou plutôt un « tsunami gris » ?

Face au boom démographique et un vieillissement de la population annoncés, la promesse d'une croissance grise semble poindre. Les consommateurs de demain, en effet, montreront un visage plus mature, sans nul doute et contribueront aussi à l'émergence d'une nouvelle économie grâce à l'ouverture d'un grand marché des seniors. Mais cela ne sera possible que si la société s'adapte au phénomène.

Technologies pour l'autonomie, services à la personne, télémédecine, santé... autant de secteurs qui vont devoir se développer afin de faire face à la déferlante « seniors » qui s'annonce. D'ici à 2050, la France devrait en effet compter près de 75 millions d'habitants, contre 63,5 millions actuel-

lement, selon l'Insee. Une augmentation de 10 millions d'ici là, avec une particularité bien marquée puisqu'un Français sur 3 sera âgé de plus de 60 ans, contre un sur cinq aujourd'hui...

La population augmente mais surtout vieillit ce qui fait qu'à horizon 2050, 22,3 millions d'Hexagonaux seront au moins sexagénaires. Des questions se posent alors : quel sera dans l'avenir la place des seniors dans notre société ? Dicteront

de loi sur la question a d'ailleurs prévu de prendre en considération ces sujets. Si demain, les seniors se retrouvent au pouvoir, c'est dès maintenant qu'il faut préparer l'avenir.

Préparer l'avenir aujourd'hui pour mieux vivre demain

Dans ce contexte, c'est sans nul doute le volet « logement » qui inquiète le plus. Où vivront ces

« D'ici à 2050, 1 Français sur 3 sera âgé de plus de 60 ans, contre 1 sur 5 aujourd'hui »

ils la consommation du pays ? Face à ces chiffres et à ces nouvelles problématiques, trouver des relais de croissance est impératif. Le futur projet

seniors ? Car, si vivre le plus longtemps possible est un souhait commun au plus grand nombre, reste qu'avec l'âge, arrivent, aussi, les problèmes de santé

et d'autonomie. Il paraît ainsi essentiel d'encourager les propriétaires à valoriser leurs biens dès maintenant et à investir dans l'adaptation de leurs logements afin non seulement d'anticiper le vieillissement de la population future mais aussi pour créer de la valeur et booster l'économie par l'investissement productif. Il va sans dire que l'arrivée d'un grand nombre de seniors sur le territoire va permettre de générer de l'activité, des emplois, de nouvelles solutions technologiques, en clair, cela va ouvrir un nouveau marché. Demain, il faudra même des « professionnels » du vieillissement. La non prise en compte des aspects sociaux-économiques serait une véritable catastrophe. N'oublions pas que selon Alzheimer Disease International, le nombre de malades atteints de la maladie d'Alzheimer devrait doubler d'ici 20 ans dans le monde.

Avis d'expert



Pour Jérôme Pigniez, fondateur de www.gerontechnologie.net, nous sommes entrés « dans l'ère de l'homo-senectus ». Une formule qu'il emprunte à Richard Lefrançois, sociologue et gérontologue canadien et qui signifie que nous vivons et vivrons de plus en plus vieux et même centenaires. Un change-

ment qui implique de redessiner en profondeur de nombreux schémas, d'imaginer de nouveaux services, de nouvelles technologies, mais aussi de « changer de regard sur le vieillissement et les âgés car jeunes ou vieux nous sommes tous des homo-senectus » précise-t-il.

Que sont les « gérontotechnologies » et surtout quels en sont les enjeux pour l'avenir ?

Jérôme Pigniez : De nombreuses typologies de technologies entrent dans le cadre de ce qu'on appelle les gérontotechnologies : de la simple canne de marche... à la robotique ! En passant par la téléphonie adaptée, la télémédecine, les aides auditives, les aides aux déplacements, la domotique, la téléassistance, la stimulation cognitive, certaines consoles de jeux...

En fait au delà des technologies il faut voir dans le terme Gérontechnologie une discipline, un terme autour duquel est cristallisé le fait de penser et concevoir des produits, des services, en prenant en considération les besoins des âgées : "Design for old is design for all".

Déetecter ou éviter une chute, maintenir un lien social avec les proches, garantir une autonomie de déplacement, se divertir, pouvoir demander de l'assistance... mais aussi contribuer à l'aide aux aidants, les champs d'application de la gérontotechnologie sont vastes de la prévention pour un maintien de l'autonomie, à la compensation de dépendances plus ou moins importantes.

Envie d'avoir l'esprit tranquille ?



DOMITYS
Il fait bon vivre ici

**VU
À LA TV**

ici CHEZ DOMITYS

je bénéficie d'un environnement aussi agréable que sécurisant.

Les résidences services DOMITYS mettent tout en œuvre pour **vous offrir sérénité et sécurité**.

Un environnement rassurant, au sein duquel vous profitez d'instants de vie partagés mais aussi de moments d'intimité **dans votre appartement privatif**.

Préférer DOMITYS c'est conjuguer art de vivre unique et prix accessible.

N° Indigo 0 825 88 00 87

0,15 € TTC / MN

Déjà dans 31 villes en France !

www.domitys.fr Il y a toujours une résidence DOMITYS près de chez vous !

Complétez et retournez ce coupon à l'adresse : DOMITYS - 42 rue Raymond Poincaré - 75116 Paris

Je souhaite recevoir une documentation sur les résidences près de chez moi

Mme Melle M. Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Téléphone _____ email _____

Le Parisien 10/2012

**RÉSIDENCE
SERVICES
SENIORS**



Suite page D >>>

Réunica Domicile : bien vivre chez soi en toute autonomie



Un appartement témoin doublé d'un espace conseil vous accueille à Paris !

Au cœur de Paris, dans le X^e arrondissement, un appartement témoin s'est installé afin de faire découvrir aux retraités franciliens et à leurs familles, comment quelques simples astuces peuvent faciliter le quotidien. Réunica Domicile, c'est le concept innovant développé par le 4^e groupe de protection sociale français pour permettre de bien vivre chez soi, en toute autonomie et le plus longtemps possible. Les explications de Christian Brugeilles, Directeur des Activités sociales :



Pouvez-vous nous expliquer plus en détails le concept de Réunica Domicile ?

Il s'agit d'un espace de 500 m², qu'on pourrait qualifier de logement témoin ou de maison connectée, ouvert au grand public. A travers un parcours de sensibilisation, les visiteurs découvrent comment adapter leur logement en fonction de leur situation. Avec ce concept, Réunica a voulu démontrer qu'il existe des solutions de bon sens, souvent peu coûteuses, pour rendre son habitat plus fonctionnel, plus accessible et plus sûr.



Pourquoi avoir créé Réunica Domicile ?

Nous savons que vieillir chez soi, auprès de ses proches est un véritable enjeu sociétal mais surtout un souhait exprimé par la majorité des Français. Pour préserver son autonomie chez soi, il faut aussi repenser le logement. C'est une façon de conserver son identité et son histoire et un moyen de préserver le lien social avec son quartier et son entourage. Et quand je dis « repenser » le logement, il ne s'agit pas de tout chambouler mais de le rendre plus pratique avec des moyens simples et accessibles !

Concrètement, quelles sont ces solutions pratiques que vous évoquez ?

Prenons une personne qui voit mal, par exemple, pour faciliter ses déplacements la nuit, nous préconisons l'installation de " leds " s'allumant automa-

tiquement lorsqu'elle passe devant pour aller de sa chambre à la salle de bains, ... Pour une personne qui entend mal, on peut prévoir une sonnette avec amplification sonore et flash lumineux. La meilleure façon d'éviter les chutes, c'est aussi de fixer le tapis au sol avec de l'adhésif double face, d'installer un siège et une

barre d'appui dans la douche pour ne pas glisser, ... Certains aménagements vont bien sûr requérir l'intervention d'un artisan. De plus, la visite d'un ergothérapeute peut permettre d'établir un bilan et des préconisations. Réunica peut d'ailleurs prendre en charge une partie des travaux en fonction des revenus.

Programme des conférences :

- Le 25 Octobre : **Les clés d'un bon sommeil** de 14h à 16h30
- Le 13 Novembre : **Le cerveau, la mémoire, la mémoire olfactive** de 14 h à 17 h 30 (conférence suivie d'un atelier)
- Le 20 Novembre : **Adapter votre logement** de 9 h à 12 h 30
- Le 22 Novembre : **Internet - conseils pratiques et services rendus** de 14 h 30 à 16 h
- Le 29 Novembre : **Gérer votre patrimoine à la retraite** de 14 h 30 à 16 h
- Le 04 Décembre : **Adapter votre logement** de 9 h à 12 h 30
- Le 13 Décembre : **La copropriété** de 10 h à 12 h 30
- ...

Conférences gratuites
réservation : 01 71 72 58 00
www.reunica.com

Locataires, propriétaires, bailleurs, un juriste vous accueille pour répondre à vos questions : Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) / Chaque premier jeudi du mois, de 14 h à 17 h, rendez-vous individuel (inscription nécessaire). Aménagement de votre logement, le diagnostic d'un ergothérapeute : Un ergothérapeute de l'Association pour le Développement et la Recherche en Ergothérapie (ADERE) répond à vos questions sur votre logement, son adaptation et vos habitudes de vie. Chaque troisième lundi du mois, de 14 h à 17 h, rendez-vous individuel (inscription nécessaire).

>>> Suite de la page C

Alors demain, le " tout technologique " ?

Jérôme Pigniez : Non loin de là et fort heureusement ! Les gérontechnologies ne sont qu'une des composantes qui participe et participera au bien-vieillir. Cette crainte du tout technologique vient du fait qu'on a souvent tendance à diaboliser les technologies, en considérant par exemple qu'elles vont tuer les rapports sociaux, qu'elles « stigmatisent ». C'est une réflexion finalement assez simpliste, il y a de tous temps eu une certaine technophobie : hier, ce débat existait déjà alors que les premiers français s'équipaient d'un simple téléphone. Il y a moins d'un an l'utilisation de la géolocalisation pour malades Alzheimer était diabolisée, comparée au bracelet prisonnier, une vision qui a finalement rapidement changé du fait des aidants familiaux d'ailleurs, qui peuvent par ce biais prendre du répit, en laissant aux malades une certaine liberté d'errance, en évitant une errance trop longue et, dans certains cas, en permettant de sauver des vies. Pour demain c'est la robotique qui est déjà pointée du doigt. Il faut des gardes fous car la technologie ne doit pas devenir une fin en soi, mais il faut prendre aussi un minimum de recul, par exemple, certains détracteurs de la robotique ont tendance à oublier qu'ils utilisent depuis longtemps de nombreux robots (ménagers) chez eux sans pour autant avoir été asservis par leur lave-linge...

Quelles sont pour vous les chantiers prioritaires qu'il faudrait déblayer dès maintenant ?

J. P. : Il faut tous que nous travaillions à changer notre regard sur le vieillissement, ceci implique aussi d'accepter de considérer qu'il y a un levier de croissance, un « marché », une conception qui est encore tabou dans le secteur. Un autre point serait de communiquer plus massivement sur les solutions, notamment technologiques, dès aujourd'hui disponibles, c'est l'objectif du site gérontechnologie.net mais aussi de la Nuit du Grand Age et des trophées du Grand Age, événements que nous organisons chaque année en Avril au Casino de Paris pour récompenser les meilleures initiatives du secteur.

Maintien à domicile : de l'humain et des technologies

Les nouvelles technologies au service des seniors...

En juillet 2005, Jean-Louis Borloo alors Ministre de l'emploi, dans son plan de cohésion sociale, faisait du développement des services à la personne une priorité. Premier objectif de l'initiative, la réduction du chômage mais aussi la réelle nécessité de prendre enfin en compte un public de seniors en forte croissance, avec parmi eux, nécessairement, des populations en perte d'autonomie...

Traiter la question de la perte d'autonomie certes, oui, mais sans pour autant négliger les attentes des publics concernés. Le sujet est délicat et impose clairement de replacer l'humain au cœur des préoccupations. Et vieillir chez soi est indéniablement le souhait de la majorité des Français. Dès 2005, la question de l'aide à domicile était posée. Tout comme celle d'ailleurs des aidants familiaux. Ces 4 millions de personnes qui, chaque jour, viennent s'occuper de leurs ainés sans réel statut ni aides financières... D'autant plus d'ailleurs que les aidants familiaux n'ont pas vocation à se substituer aux professionnels. Des solutions de relai devaient être trouvées et les services à la personne avec la promesse de la professionnalisation du secteur naissaient.

âgée et/ou à son aidant dans la réalisation des activités normales de la vie quotidienne. Des aides qui vont permettre aux seniors de maintenir leur autonomie ou encore de compenser des déficiences fonctionnelles. Un secteur en plein développement, en témoignent les chiffres publiés par les membres de l'ASIPAG*, premier groupement d'industriels des gérontechnologies qui ont connu une croissance supérieure à 62% entre 2009 et 2010. Ainsi, les gérontechnologies représentent clairement un enjeu majeur d'avenir et méritent de se structurer

« Selon l'ASIPAG, le secteur des gérontechnologies a connu une croissance de plus de 62% entre 2009 et 2010. »

démonstration de technologies visant à rendre l'habitat plus sûr pour toute la famille, et contribuant, également à faciliter le maintien à domicile des personnes dépendantes.

... On parle désormais de « gérontechnologies »

Condensé des termes gérontologie et technologie, les gérontechnologies regroupent différents systèmes techniques et solutions d'aide à la personne

au sein d'une filière. L'un des objectifs de l'ASIPAG est justement de « travailler à la promotion d'une politique de qualité, de labellisation, d'éthique, dans le but de bâtir une filière d'excellence génératrice d'emplois, et de promouvoir le savoir-faire français à l'export ». De son côté, Nicolas Rameau, vice-président de Sol'iage, association visant à fédérer les acteurs franciliens du secteur naissant explique : « il faut intégrer ces solutions sur le territoire afin de développer une véritable économie autour du sujet. C'est là notre mission. Nous voulons rendre l'implantation de ces technologies plus logique et que la structure évolue. Pour l'heure, nous sommes encore sur un marché de niche, fédéré par des PME essentiellement. » Question maintien à domicile, le constat est clair : il faut trouver le nécessaire équilibre entre l'humain « aidé et aidant » et les solutions technologiques. Et en la matière, la France ne manque pas de ressources, et s'est même dotée d'un « Centre National de Référence santé à domicile et auto-nomie ». Encore faut-il continuer d'appuyer et de développer ces secteurs qui demain, permettront de relever le défi sociétal posé par le vieillissement de la population.



* Le prochain salon se tiendra fin novembre à Paris Porte de Versailles - enregistrement gratuit sur www.salon-services-personne.com